

## Clique & rapplique

### 1. Réservez vos documents en ligne ou par téléphone

Vous pouvez emprunter 5 documents disponibles avec une limite de 2 DVD maximum pour 6 semaines.

Les revues et les liseuses ne peuvent pas être empruntées.

Les collectivités pourront réserver 10 documents pour un prêt de 8 semaines.

Vous ne pouvez pas réserver de documents qui se trouvent dans une autre médiathèque.

Optez pour la réservation en ligne pour permettre aux personnes isolées numériquement de nous contacter par téléphone.



- En ligne : réservez via votre compte sur le site :

[mediatheques.meusegrandsud.fr](https://mediatheques.meusegrandsud.fr)

Vérifiez que les ouvrages sont localisés dans la médiathèque dans laquelle vous voulez effectuer le retrait et qu'ils sont signalés comme « documents disponibles ».

- Par téléphone : préparez votre liste et téléphonez au 03 27 79 09 38

### 2. Prenez rendez-vous

Après avoir réservé en ligne, vous recevez un mail de notification précisant que votre commande est prête.

Prenez rendez-vous dans la médiathèque où vous devez retirer vos réservations:



- Bar-le-Duc : <https://calendly.com/mediathequebl/clique-et-rapplique>



- Ligny-en-Barrois : <https://calendly.com/mediathequeligny/clique-et-rapplique>

### 3. Récupérez les documents réservés

- Venez de préférence seul, retirer votre commande à l'entrée de la médiathèque.
- Respectez l'horaire convenu.
- Les documents seront déjà enregistrés sur votre carte.
- Les réservations sont préparées avec toutes les mesures sanitaires qui s'imposent.



### 4. Rendez vos ouvrages empruntés

- Déposez ensuite les documents que vous aviez empruntés dans la zone de quarantaine.
- Tous les documents rendus resteront sur les cartes d'abonnés durant leur période d'isolement de 10 jours.
- Les documents empruntés avant le 17 mars sont prolongés jusqu'au 15 juillet 2020.



### Respectez les règles sanitaires



- Respectez le parcours sécurisé et les gestes barrières
- Le port du masque est obligatoire.